

Requalification urbaine des Fleurs - Feugrais

Le quartier des Fleurs et des Feugrais a été retenu au titre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU II) par l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU). Il s'agit d'une étape décisive, résultat du travail mené en partenariat depuis de nombreuses années entre les communes de Cléon et de Saint-Aubin.

Le quartier des Fleurs - Feugrais fait partie des 200 quartiers prioritaires retenus au niveau national.

Les premières études inhérentes à la mise en œuvre de ce projet de requalification urbaine débiteront dès 2015.

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) a pour but d'améliorer le cadre de vie des habitants et de développer la mixité sociale. Les quartiers des Feugrais et des Fleurs, dont 60% des logements sont situés à Cléon et 40% à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, ont été sélectionnés au niveau national pour en bénéficier. Cet ensemble sera restructuré pour offrir un nouvel environnement aux habitants en prenant en compte le cadre de vie, le logement et le développement économique. Ce programme a également pour but de faciliter l'accès aux services publics et aux transports en procédant à l'ouverture du quartier.

La Ville de Cléon, plus largement impactée, est en charge de coordonner ce projet. Ainsi, dès cette année, la Ville de Cléon réunira autour de la table bailleurs sociaux, habitants des quartiers concernés et élus de nos deux communes pour définir ce projet de grande ampleur afin de le soumettre, avant la fin de l'année, à l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain.

Mise en place d'un Conseil Citoyen

Les habitants des quartiers concernés sont les premiers intéressés par ce projet. Un "conseil citoyen", composé d'associations, d'acteurs locaux et d'habitants de ces quartiers, va donc être mis en place pour constituer un espace de réflexion et de débat autour des besoins des habitants et ainsi associer la population à l'ensemble des projets menés dans ces quartiers.

Le collège composé d'habitants du quartier sera déterminé par un tirage au sort. Les personnes habitant les quartiers des Fleurs et des Feugrais souhaitant s'investir dans l'avenir de leur quartier peuvent déposer leur candidature par e-mail avant le 6 mars 2015 à l'adresse : conseilcitoyen@ville-cleon.fr en indiquant leurs coordonnées précises (nom, prénom, adresse postale et e-mail).

Pour plus d'informations : www.ville-cleon.fr ou www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

